



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Barthélémy-Vimont
5 février 2025, 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Barthélémy-Vimont, tenue le 5 février 2025 à 18h00 au 415 rue St-Roch à Montréal, salon du personnel.

Membres (cocher les membres présents)	
<input type="checkbox"/> Hasna El Fessaoui, membre parent <input checked="" type="checkbox"/> Mohammad Abrar Kadri, membre parent <input checked="" type="checkbox"/> Shamima Kalam Rotna, membre parent <input checked="" type="checkbox"/> Yohann Héту, membre parent + comité <input type="checkbox"/> Showkat Chowdhury, membre parent <input checked="" type="checkbox"/> Gajjar Chetna Ankit, membre parent <input type="checkbox"/> Rachel Shugart, membre parent substitut	<input type="checkbox"/> Stéphanie Bouchard, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Nicolas Bergeron, enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Lorraine-Josée Mallette, enseignante <input type="checkbox"/> Nathalie Perreault, enseignante <input type="checkbox"/> Patricia Blanchette, enseignante substitut <input checked="" type="checkbox"/> Odette Huot, représentante du personnel professionnel <input type="checkbox"/> Adèle Dussault-Gagné, représentante du personnel professionnel substitut <input checked="" type="checkbox"/> Henriette Gelin, représentante du personnel technique et de soutien <input type="checkbox"/> Ouarda Allaoui, représentante du personnel technique et de soutien substitut <input checked="" type="checkbox"/> Mehnaz Tariq, membre de la communauté
Invités	
aucun	

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Stéphane, Brunet – Direction

Valérie Hénault – Direction adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence déclare la séance ouverte après vérification du quorum à 18h11.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Nicolas Bergeron que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

APPUYÉ PAR Henriette Gelin

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 28 novembre 2024
4. Sujets pour information, discussion, consultation et décision
 - 4.1 Grille-matière (approbation)
 - 4.2 Sorties éducatives (approbation)
 - 4.3 Projet éducatif (informations)
 - 4.4 Sécurité aux abords de l'école (informations)
 - 4.5 Consultations à venir sur 2 projets de politique (informations)
 - 4.6 Présentation sommaire du budget (informations)
 - 4.7 Chantier des services éducatifs (informations)
5. Informations
 - 5.1 Informations du personnel
 - 5.2 Informations du comité de parents, OPP et communauté
6. Correspondance et questions du public
7. Autres points
8. Levée de la séance

3. ADOPTION ET SUIVI DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Lorraine-Josée Mallette **APPUYÉ** par Henriette Gelin d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 28 novembre dernier.

Suivi du point 4. Sera abordé au point 4.4 du présent ordre du jour quant à la sécurité aux abords de l'école.

Suivi du point 4.4 PTRDI : les membres du CÉ demandent de faire un suivi par rapport à la possibilité de location des salles libres du complexe à des OBNL.

4. SUJETS POUR INFORMATION, DISCUSSION, CONSULTATION ET DÉCISION

4.1 Grille-matière :

M. Brunet explique, en lien avec le régime pédagogique, le temps alloué à chaque spécialité (anglais, éducation physique et à la santé, musique et arts plastiques) pour chaque niveau pour l'année scolaire prochaine. **IL EST PROPOSÉ** par Henriette Gelin **APPUYÉ** par Lorraine-Josée Mallette d'approuver la grille-matière pour l'année scolaire 2025-26

4.2 Sorties éducatives :

IL EST PROPOSÉ par Odette Huot **APPUYÉ** par Yohann Héту d'approuver les sorties éducatives présentées dans le document.

4.3 Projet éducatif (informations) :

M. Brunet informe le conseil que le 4 décembre dernier il y avait une journée pédagogique institutionnelle au CSSDM concernant la mise en œuvre des 2 moyens de notre projet éducatif :

- Les enseignant.e.s créent des supports visuels pour contribuer à l'acquisition du vocabulaire et à la compréhension de leurs élèves.

- Les enseignant.e.s enseignent directement le vocabulaire selon sa forme, son sens et son utilisation et proposent des activités de consolidation et de réinvestissement afin que les élèves soient en mesure d'en retenir la signification et qu'ils utilisent le vocabulaire enseigné.

L'équipe école s'est donc penchée sur le monitoring de ces moyens durant cette journée pédagogique. Les conseillères pédagogiques accompagnant l'école ont également participé aux concertations de chaque équipe-niveau concernant la mise en œuvre des moyens. Un deuxième monitoring est prévu en mars.

4.4 Sécurité aux abords de l'école (informations) :

M. Brunet informe le conseil que la direction a communiqué avec le SPVM afin de sécuriser la zone entourant le stationnement de la piscine St-Roch. L'installation des affiches métalliques à l'annexe devrait se faire sous peu. Le conseil aimerait que le point sécurité aux abords de l'école devienne statutaire.

4.5 Consultations à venir sur 2 projets de politique (informations) :

M. Brunet informe le conseil qu'il y aura 2 consultations lors de notre prochaine rencontre concernant la *Politique sur la démocratie scolaire* et la *Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves*. La documentation sera transmise dès que disponible. Le résultat de la consultation doit être transmis au plus tard le 18 avril.

4.6 Présentation sommaire du budget (informations) :

M. Brunet informe le conseil de la disponibilité financière de chaque fonds. Il explique au conseil le mode de fonctionnement de l'utilisation des fonds et des prévisions budgétaires. Étant dans une école dans un milieu défavorisé, plusieurs mesures budgétaires nous sont allouées, ainsi nous pouvons répondre aux besoins de nos élèves. Nos surplus étant redistribués aux écoles ayant un budget déficitaire le cas échéant.

4.7 Chantier des services éducatifs (informations) :

M. Brunet informe le conseil que le CSSDM restructure l'attribution du personnel spécialisé dans ses écoles à compter de l'an prochain afin de mieux desservir les classes spécialisées. Ainsi, après consultation auprès des syndicats, des associations et des directions d'établissement, le CSSDM repense l'attribution des orthophonistes, des psychoéducateurs, des conseillères d'orientation et des psychologues dans les établissements et dans les quartiers. Des informations plus précises seront transmises d'ici quelques semaines.

5. POINT D'INFORMATIONS

5.1 PERSONNEL ENSEIGNANT

Un projet de refonte de la cour de récréation à l'annexe sera présenté au CÉ prochainement. Plusieurs acteurs du milieu s'y mobilisent afin de concrétiser ce projet.

M. Brunet annonce sa retraite aux membres du CÉ pour la fin de l'année scolaire.

5.2 COMITÉ DE PARENTS, OPP ET COMMUNAUTÉ

Yohann présente l'organisme *Avec toute ma tête* qui offre des présentations dans les écoles pour sensibiliser au port du casque lors d'activités sportives et récréatives. En plus des présentations, l'organisme offre une clinique d'ajustements et vérifications de casque et peut distribuer gratuitement un certain nombre de casques dans les milieux moins favorisés. Yohann rappelle le programme *Jamais sans mon casque* du même organisme qui pourrait se faire en partenariat avec les enseignants d'éducation physique et le comité vélo.

Yohann informe le conseil que l'organisme Pivot qui souhaite travailler en prévention de la violence organisée pourrait être sollicité au besoin par notre école.

Une cinquantaine de familles ont participé à la Fête d'hiver au parc St-Roch le 1^{er} février organisée par l'OPP.

Les membres de l'OPP soutiendront l'équipe école dans la distribution des marchandises Dragons à BVA et BVM.

6. CORRESPONDANCE ET QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun membre du public présent

7. AUTRES POINTS

Suivi des communications unilingues en français qui inquiètent certains parents nouvellement arrivés. Notre ICS, Ghislaine Paiement, travaille de concert avec l'équipe-école pour soutenir les familles.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h48.

PROPOSÉ par Nicolas Bergeron **APPUYÉ** par Odette Huot.

Présidence

Direction d'établissement